

DECISION N° **0615-3111** /D/MINSANTE/SG/DRH/SDP du **17 MAI 2017**

Portant nomination d'un Chef d'Unité Communication pour le Changement de Comportement et le Marketing Social au Groupe Technique Central/Comité National de Lutte contre le Sida

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution;
- Vu le Décret N° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N° 2000/287 du 12 octobre 2000;
- Vu le Décret n°2001/145 du 03 juillet 2001 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de la Santé Publique ;
- Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;
- Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu le Décret N°2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la solde ;
- Vu le Décret N° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;
- Vu le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
- Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}: Monsieur **ESSOUMBA Simon Pierre**, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, (Mle 575 518-Q), précédemment en service au Groupe Technique Central/Comité National de Lutte contre le Sida, est à compter de la date de signature de la présente Décision, nommé **Chef d'Unité Communication pour le Changement de Comportement et le Marketing Social audit Comité**, poste créé.

Article 2: L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3: La présente Décision qui prend effet à compter du 03 janvier 2017, sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera./-

Ampliations:

- CAB/MINSANTE/SESP
- SG
- DRH
- GTC/CNLS
- SDP/SIGIPES
- SPMABGS/FCP
- Intéressé
- Chrono/Affichage/Archives
- Observatoire RH



LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

André MAMA FOU DA